



Autorisation exploitation droit à l'image
CONCOURS INSTAGRAM 27/28/29/30 octobre 2023
“BEAUREGARD DES SORCIERS 2023”

Je Demeurant
à
Né (e) le : à

Agissant en mon nom personnel ou représentant légal pour le mineur

Autorise/Autorisons la Ville d'Hérouville Saint-Clair, ses agents (service Communication), ayants droit à reproduire et exploiter mon image fixée dans le cadre de photographies, de vidéos ou de captations numériques pour la prestation de la promotion et la communication du concours INSTAGRAM “BEAUREGARD DES SORCIERS 2023”.

Qui a lieu du au à

Cette autorisation emporte la possibilité pour la Ville d'Hérouville Saint-Clair d'apporter à la fixation initiale de mon image toutes modifications, adaptations ou suppressions qu'il jugera utile. La Ville d'Hérouville Saint-Clair pourra notamment l'utiliser, la publier, la reproduire, l'adapter ou la modifier, seule ou en combinaison avec d'autres matériels, par tous les moyens, méthodes ou techniques actuellement connues ou à venir.

Cette autorisation est valable pour une utilisation :

- Pour une durée de : 10 ans (sauf si les images sont portées aux archives publiques, il n'y aura pas de limitation de durée),
- Sur les territoires : monde, tous pays,
- sur tous les supports matériels et immatériels, en tous formats connus ou inconnus à ce jour, et notamment, sans que cette liste ne soit exhaustive : support papier (tirages des photographies), catalogues et éditions diverses, CDROM / DVDROM et autres supports numériques connus et inconnus à ce jour, tout support audiovisuel, notamment cinéma, TV et par tous moyens inhérents à ce mode de communication, internet (incluant Intranet, Extranet, Blogs, réseaux sociaux), tous vecteurs de réception confondus (smartphones, tablettes, etc.), médias presse, supports de communication interne, supports promotionnels (PLV, ILV, campagnes d'affichage en tous lieux, toutes dimensions et sur tous supports.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies, vidéos ou captations numériques de la présente, dans tout support ou toute exploitation préjudiciable.

Je garantis n'être lié(e) par aucun accord avec un tiers, de quelque nature que ce soit, ayant pour objet ou pour effet de limiter ou empêcher la mise en œuvre de la présente autorisation.
La présente autorisation d'exploitation de mon droit à l'image est consentie à titre gratuit.

Je reconnais avoir pris connaissance de la mention d'informations concernant mes droits sur mes données à caractère personnel présente au dos de ce document.

Fait à, le
Signature :

Mention d'informations

Pour exercer vos droits

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2018-493 du 20 juin 2018 et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 sur la protection des données, , vous bénéficiez d'un ensemble de droits concernant vos données personnelles que vous pouvez exercer en écrivant au Délégué à la Protection des Données de la Ville d'Hérouville St-Clair - Hôtel de Ville - Place François Mitterrand - 14200 Hérouville-Saint-Clair ou en envoyant un courriel à l'adresse mail suivante donneespersonnelles@herouville.net, sous réserve de dûment justifier de votre identité en joignant une copie d'un titre officiel d'identité valide à votre demande.

Réclamation auprès de la CNIL

Toute personne estimant que le droit à la protection des données n'est pas assuré, peut introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07